

Enseignement EPS optionnel facultatif – 4h hebdomadaires

Vous avez la possibilité de vous inscrire en enseignement facultatif Education Physique et Sportive.

Cet enseignement sera de 4 heures par semaine, 2 x 2h intégrées à l'emploi du temps.

Cet enseignement comprend une partie théorique (1/3 du temps d'enseignement) et une partie pratique (2/3 du temps d'enseignement).

Activités envisagées :

En seconde : Cross training, Athlétisme, sport collectif.

En 1^{ère} et Terminale : Musculation, Athlétisme, sport collectif.

La théorie :

Peut prendre la forme de cours théoriques qui vont mettre en relation un thème d'étude avec une ou des activités physiques et sportives (les thèmes d'études sont les suivants : la santé, l'égalité hommes femmes, la prévention et la protection des risques, le spectacle, l'inclusion, l'environnement, l'entraînement).

En seconde : sensibilisation à au moins un thème d'étude choisi par les enseignants

En première : sensibilisation à au moins un thème d'étude différent de celui abordé en seconde qui donnera lieu à une restitution (production individuelle ou collective, présentation orale ou écrite, animation d'une situation d'enseignement...)

En terminale : analyse de sa propre pratique en lien avec une thématique choisie par l'élève et présentée à l'oral devant un jury.